



Réforme d'Investissement Québec : Pour un moteur de développement économique à la hauteur de notre potentiel

Présenté à la Commission de l'économie et du travail dans le cadre des auditions publiques sur le projet de loi 27, *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*

24 septembre 2019

Table des matières

Préambule.....	3
Contexte.....	3
Introduction	3
1. Trois priorités pour un nouvel Investissement Québec : productivité, innovation et exportations.....	5
2. Des ressources à la hauteur des ambitions.....	7
3. La complémentarité, clé de voûte de la relation entre Investissement Québec et le milieu des affaires	8
S'arrimer aux besoins régionaux en matière de développement économique.....	8
Conclusion	9
Synthèse des recommandations.....	11

Préambule

Forte d'un réseau de plus de 7 500 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après « la Chambre ») agit sur deux fronts : porter la voix du milieu des affaires montréalais et offrir des services spécialisés aux entreprises et à leurs représentants. Toujours au fait de l'actualité, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la CCMM vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

Contexte

Le gouvernement du Québec a déposé en juin 2019 un projet de loi visant la transformation d'Investissement Québec (ci-après « IQ »). L'entrée en vigueur de cette loi aurait pour conséquence de réunir au sein de la société d'État les responsabilités de soutien à la croissance des entreprises, d'attraction des investissements et des talents internationaux, et d'appui à l'exportation pour les entreprises québécoises. Elle impliquerait notamment un transfert de personnel du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) vers IQ.

Ce projet de loi vient modifier un instrument clé utilisé par l'État depuis des décennies pour la mise en application de ses politiques économiques. Des milliers d'entreprises font affaire avec la société et de grands pans de l'économie québécoise sont directement touchés par les décisions d'IQ et les programmes qu'il gère.

La Chambre considère que la réforme envisagée est d'une importance stratégique et qu'elle aura une incidence majeure sur le milieu des affaires. Nous remercions la Commission de l'économie et du travail de nous avoir invités à partager notre analyse du contexte du projet de loi et les enjeux à considérer.

L'avis ci-dessous, soumis à la Commission par son président et chef de la direction, présente les principes et les recommandations de la Chambre.

Introduction

Le Québec figure depuis des décennies en queue de peloton pour ce qui est de la richesse par habitant parmi les États et provinces nord-américains. Que ce soit sur le plan des actifs détenus par les particuliers, du PIB per capita, ou encore du revenu moyen par habitant, on note un écart structurel persistant au désavantage du Québec. Lorsqu'on se compare avec notre voisin, l'Ontario, on observe en 2018 un écart défavorable de notre productivité horaire moyenne de 11,3 %, qui se traduit notamment par un revenu individuel inférieur (près de 5 700 \$ pour chaque Québécois âgé de 16 ans et plus en 2017).

Cette situation persistante explique que le Québec soit un bénéficiaire net du régime de péréquation en vigueur au Canada, un état de fait que le premier ministre François Legault voudrait voir cesser éventuellement.

Cela étant dit, l'économie du Québec a connu récemment une performance robuste. Son PIB croît deux fois plus que celui du Canada en 2019, à 2,8 % contre 1,4 %. Le taux de chômage y est le plus bas au Canada, à 4,8 % contre 5,7 % dans le reste du pays. Les exportations de la province ont augmenté de plus de 5 % entre 2012 et 2017. Ce dynamisme économique, jumelé au marché du travail tendu, exerce également une pression à la hausse sur les salaires moyens, qui ont crû de 5 % entre février 2019 et aujourd'hui. Cette solide performance témoigne d'un environnement d'affaires favorable et d'un secteur privé dynamique qui a pleinement confiance en ses moyens.

La réforme proposée ne s'inscrit donc pas dans le contexte où un coup de barre est nécessaire pour redresser une économie en période de conjoncture défavorable. Elle vise plutôt à contribuer à générer un changement structurel et à accélérer un mouvement prometteur afin d'atteindre les objectifs élevés fixés par le gouvernement. Le premier ministre François Legault et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, ont qualifié de manière générale deux de ces objectifs : doubler les investissements étrangers au Québec en les faisant passer de 3,5 à 7 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années et augmenter les exportations de façon à ce qu'elles représentent 50 % du PIB québécois.

La Chambre appuie sans réserve l'ambition du gouvernement du Québec. Elle partage cette volonté de profiter du *momentum* économique pour accroître les investissements, augmenter la productivité des entreprises, encourager la création d'emplois à haute valeur ajoutée et, en conséquence, hisser à terme le PIB per capita au Québec et le salaire moyen à un niveau comparable à celui de l'Ontario.

La Chambre partage également le constat que pour atteindre ces objectifs, il est stratégique de revoir le mandat d'Investissement Québec, de lui donner les moyens qui en feront une organisation de premier plan au niveau mondial et de créer des conditions générales qui lui permettront de jouer pleinement son rôle de levier économique.

La proposition gouvernementale

Le gouvernement propose de faire d'Investissement Québec la porte d'entrée des entreprises québécoises dans l'ensemble de leurs relations d'affaires avec le gouvernement québécois. Le premier ministre a explicitement mandaté le ministre Pierre Fitzgibbon de « changer les façons de faire chez IQ et de le remodeler pour en faire une organisation plus agile, volontaire, ambitieuse et entreprenante¹ ».

Ce nouvel IQ offrirait certains services dispensés actuellement dans les bureaux régionaux du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Dans les mots du ministre Fitzgibbon², la réforme devrait permettre de :

- *bonifier le financement pour certains projets et proposer des interventions coordonnées et plus efficaces afin que le Québec puisse gagner en productivité et générer davantage de richesse;*
- *mieux outiller IQ pour qu'il soit en mesure d'accompagner et de soutenir davantage les entreprises québécoises et internationales qui veulent investir au Québec;*
- *mobiliser les meilleures ressources et les meilleurs talents afin d'assurer une prospection plus active des investissements au Québec, à l'international et ailleurs au Canada;*
- *et, combiné aux moyens présentés dans le dernier budget, favoriser la réalisation de projets d'investissement dans des secteurs stratégiques de l'économie, la création d'emplois à valeur ajoutée et la croissance des sièges sociaux au Québec.*

Nous comprenons que la volonté gouvernementale est non seulement d'élargir le mandat confié à IQ, mais également de transformer la société d'État de telle sorte qu'elle puisse atteindre les standards d'excellence que connaissent les meilleures organisations mondiales dans son domaine.

Cette ambition quant à la performance d'IQ est la bienvenue. Nous l'associons à ce qu'est devenue au fil du temps une autre société d'État ayant un rôle prépondérant dans l'économie québécoise : la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). À travers ses processus et ses interventions, la CDPQ atteint pleinement ses objectifs de maximisation de la valeur des épargnes de ses déposants et de soutien au

¹ Journal des débats de l'Assemblée nationale, Discours d'ouverture de la 42^e législature prononcé par le premier ministre François Legault prononcé le 8 novembre 2018, [en ligne : <http://m.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/42-1/journal-debats/20181128/230623.html>].

² Ministère de l'Économie et de l'Innovation, *Réforme d'Investissement Québec : de nouveaux outils pour la croissance économique du Québec*, [en ligne : https://www.economie.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiques-de-presse/communiquede-presse/?no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=23739&cHash=4d72d685feaa24f0797479a62bd887a8].

développement de l'économie québécoise en maîtrisant bien le niveau des risques encourus. La CDPQ figure parmi les caisses de retraite publiques les plus respectées au monde et fait la fierté des Québécois.

1. Trois priorités pour un nouvel Investissement Québec : productivité, innovation et exportations

Il revient au gouvernement du Québec, par le biais du ministre responsable de l'économie, de définir la politique de développement économique du Québec de même que les grandes stratégies qui permettront d'arriver aux résultats souhaités. De concert avec ses partenaires sur le terrain, le gouvernement doit également élaborer les plans d'action qui permettront de concrétiser ces stratégies, en fonction des objectifs à court et à moyen terme.

Le nouvel IQ doit être le champion de la mise en application des stratégies gouvernementales dans au moins trois domaines, soit (1) le rehaussement rapide et soutenu de la productivité des entreprises et des travailleurs québécois; (2) la stimulation d'un réflexe d'innovation et d'adoption des innovations, en particulier pour les PME du Québec; et (3) la croissance des exportations des PME québécoises.

La productivité

La Chambre salue la volonté du gouvernement de doter le nouvel IQ d'un mandat ambitieux axé sur l'accroissement de la productivité de nos entreprises. Selon le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal, la productivité du travail a pratiquement fait du surplace au Québec depuis cinq ans, avec une croissance annuelle moyenne d'à peine 0,1%. Les entreprises du Québec accusent de fait un retard structurel majeur par rapport à ce qu'on retrouve dans les juridictions nord-américaines performantes. Cela explique un salaire moyen québécois plus faible et entraîne une vulnérabilité plus grande pour bon nombre d'entreprises d'ici face à leurs concurrents d'ailleurs.

L'accroissement de la productivité devient encore plus névralgique lorsque l'on considère les implications du vieillissement accéléré de la population et la pénurie de main-d'œuvre en cours. La situation est maintenant bien documentée, comme en témoignent les 140 000 postes non pourvus au deuxième trimestre de 2019. Une partie de la solution repose sur l'automatisation, la transformation numérique et la formation systématique du personnel de manière à accroître la productivité des travailleurs et des entreprises. Cela nécessite la capacité et la volonté d'investir et, dans certaines situations, d'avoir l'audace de le faire alors que les modèles d'affaires sont bousculés par l'arrivée de nouvelles technologies.

La stratégie gouvernementale doit être d'inciter les entreprises à investir, et IQ doit être son instrument pour agir. Le personnel d'IQ devra être parfaitement outillé pour bien comprendre la réalité des entreprises.

Nos entreprises font face à des défis pour adopter de meilleures pratiques innovantes, développer de nouveaux modèles d'affaires, introduire des changements dans leurs modes de production, etc. Elles doivent parfois transformer en profondeur leur modèle d'affaires pour y faire place à l'innovation. Ce type de transformation implique souvent des niveaux d'investissements élevés, alors que la concurrence est féroce et que les ressources des entreprises sont limitées. Dans certains cas, les dirigeants d'entreprise ne saisissent pas toujours bien les avantages éventuels qui résulteront de ces investissements et sont par ailleurs sensibles aux risques que font encourir les modifications de leur structure de production ou encore de leur modèle d'affaires.

Nous recommandons que tous les processus internes d'Investissement Québec, que tous ses programmes d'intervention et surtout que l'évaluation de ses résultats et de la performance du personnel intègrent des mesures d'amélioration de la productivité des entreprises québécoises.

Recommandation n° 1 : Faire de la mesure de l'amélioration de la productivité des entreprises québécoises l'élément central de l'évaluation de la performance du nouvel Investissement Québec.

L'innovation

Outre l'amélioration de la productivité, la meilleure façon de renforcer la compétitivité de nos entreprises face à la concurrence étrangère est de s'assurer qu'elles innoveront ou, à tout le moins, qu'elles sont parmi celles qui adoptent très rapidement les innovations disponibles sur le marché. Évidemment, quand les innovations permettent d'améliorer les processus, de réduire les coûts ou d'éliminer la nécessité d'avoir recours à des intermédiaires, on observe alors des effets immédiats sur l'amélioration de la productivité.

Le défi pour l'État en matière d'innovation est de bien cibler son intervention et d'offrir des programmes prévisibles et simples à comprendre pour les petites entreprises. Ces dernières doivent déjà prendre des risques en innovant, dans un marché en transformation rapide, avec bien souvent des joueurs dominants qui investissent eux aussi. L'intervention de l'État doit être d'atténuer les zones d'incertitude, en établissant un cadre stable et prévisible pour l'accès aux crédits d'impôt et au financement par programme. Les PME réclament également de la simplicité, tant pour bien comprendre ce qui est admissible au soutien de l'État par le biais des programmes d'IQ qu'en ce qui concerne la rétroaction requise.

Nous croyons que le rôle d'IQ, compte tenu de l'obtention d'un nouveau mandat en matière d'appui à l'exportation, doit aussi être d'inciter les PME à aller à la rencontre des innovations dans leurs secteurs d'activité. Les grandes foires internationales permettent aux PME de détecter les avancées technologiques émergentes, de voir venir les nouveaux joueurs et leurs offres, de déterminer si des innovations nouvellement disponibles sont intéressantes, ou encore si leurs propres activités de recherche et développement sont assez innovantes. La liste des événements potentiels est longue, et le Québec participe à nombre d'entre eux : foires commerciales en aéronautique, en sciences de la vie, en produits de consommation, ou encore en procédés de fabrication innovants. Au fil des ans, la Chambre a d'ailleurs établi de nombreuses collaborations réussies avec IQ et le MEI. Parmi celles-ci, les missions organisées depuis 2018 dans le cadre de la foire commerciale Hannover Messe (manufacturier 4.0) sont particulièrement à souligner. Ce genre d'initiative collaboratrice devrait être maintenu et encouragé avec le nouvel IQ.

Nous recommandons que le nouvel IQ se dote d'un mécanisme pour obtenir une évaluation annuelle de l'efficacité de ses programmes d'aide à l'innovation par un échantillon représentatif de PME innovantes. Le résultat de cette évaluation devrait être communiqué par IQ au ministre de l'Économie et de l'Innovation et inclure toute proposition d'ajustement des programmes jugée nécessaire pour en améliorer l'efficacité.

Recommandation n° 2 : S'assurer que les programmes d'appui à l'innovation d'IQ créent un cadre de financement stable, prévisible et simple à comprendre pour les PME innovantes et en mesurer l'efficacité chaque année pour y apporter les correctifs jugés nécessaires.

Les exportations

Le gouvernement souhaite augmenter les exportations de façon à ce qu'elles représentent 50 % du PIB québécois. En date de 2017, les exportations de biens et services comptaient pour 45,5 % du PIB. Les biens et services exportés vers les provinces canadiennes comptaient pour 17,3 % et ceux exportés à l'international, pour 28,2 %³.

Dans le cadre de la réforme, IQ obtiendra un nouveau mandat, soit celui de stimuler une augmentation des exportations. Ce mandat était jusqu'ici sous la responsabilité opérationnelle directe de fonctionnaires du ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Il s'agit d'un mandat avec lequel la Chambre est très familière. Depuis 1984, la Chambre bénéficie en effet du soutien du gouvernement fédéral pour accroître les exportations des PME de la métropole et du reste du Québec. Nous offrons des activités de formation – notamment pour faire connaître les marchés à fort

³ Ministère de l'Économie et de l'Innovation, *Le Commerce extérieur du Québec*, Édition 2018. [En ligne : https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/publications/etudes_statistiques/echanges_exterieurs/calepin_exterieur_2018.pdf].

potentiel –, nous aidons les entreprises à franchir les étapes de la préparation de plans à l'exportation, nous organisons des missions commerciales à l'étranger et nous facilitons la tenue de missions locales où ce sont des acheteurs étrangers qui viennent à la rencontre de fournisseurs québécois potentiels.

Forte de plus de 35 ans d'expérience, la Chambre peut témoigner des défis que pose l'internationalisation de nos PME. D'abord, pour un grand nombre d'entre elles, le démarchage à l'international est vu comme une étape coûteuse et risquée à laquelle on se consacrera plus tard, le temps venu. La difficulté est de déterminer le moment où il faut investir dans une stratégie de croissance à l'international, et la Chambre estime que la très grande majorité des PME tardent trop à poser le geste. Le second défi est évidemment celui du coût. Les premiers pas à l'international coûtent cher et rapportent rarement immédiatement. Un grand nombre d'entreprises font un ou deux essais puis, si elles n'ont pas de résultats, cessent leurs démarches. Enfin, la connaissance des marchés étrangers et des façons de faire présente également un défi. Même une PME déterminée finira par se décourager si elle se bute à des marchés trop difficiles.

La solution, selon notre expérience, est de travailler en équipe et d'être bien arrimés sur le terrain. Nous obtenons les meilleurs résultats quand nous collaborons avec des partenaires pour déterminer quelles formations offrir, recruter des PME pour participer aux missions, organiser les programmes de rencontres individuelles et créer des dynamiques de groupe entre les participants. Nous collaborons avec Québec International, le MEI, les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), la Ville de Montréal, les délégations du Québec à l'étranger, les ambassades du Canada et tous les organismes sectoriels comme les grappes industrielles.

Si tous ont la volonté de collaborer, il manquait jusqu'ici un organisme prêt à assumer un leadership collaboratif qui contribuerait à bien coordonner les efforts. Nous estimons qu'IQ International devrait être le premier responsable de cette approche.

Par ailleurs, à travers son nouveau mandat, Investissement Québec devrait développer une offre d'accompagnement et de financement souple qui inciterait nos PME non seulement à s'internationaliser davantage, mais également à adopter des approches groupées. Ultiment, IQ peut jouer un rôle important en soutenant financièrement les entreprises qui ont besoin de capital pour passer à l'étape supérieure. Son nouveau mandat ne doit pas se limiter à appuyer nos PME performantes, mais bien à favoriser le passage de la petite vers la moyenne entreprise.

Recommandation n° 3 : Confier à IQ International le mandat d'assumer un leadership auprès des partenaires qui travaillent à accroître les exportations et se doter d'objectifs ambitieux en matière d'internationalisation de nos PME.

2. Des ressources à la hauteur des ambitions

La Chambre salue la volonté du gouvernement de rendre Investissement Québec plus proactif et audacieux. L'ambition est qu'IQ devienne un leader et un modèle à l'international. Pour y arriver, il devra pouvoir compter sur des ressources et des pouvoirs bonifiés.

La Chambre considère que les moyens et la latitude opérationnelle accordés à Investissement Québec devront être à la hauteur de son nouveau mandat. En tant que structure distincte, Investissement Québec devra être régi selon des règles adaptées à sa réalité et aux objectifs qui lui seront fixés. À l'image de la CDPQ, IQ devra pouvoir engager les ressources humaines nécessaires pour remplir ses mandats et leur offrir des conditions qui permettent d'y attirer les meilleurs talents.

Recommandation n° 4 : Viser à faire d'Investissement Québec un leader mondial reconnu et lui accorder les ressources et l'autonomie nécessaires pour y parvenir.

3. La complémentarité, clé de voûte de la relation entre Investissement Québec et le milieu des affaires

L'écosystème d'affaires du Québec et de sa métropole a atteint une certaine maturité. En plus des entreprises elles-mêmes, il compte sur des institutions financières solides, des grappes industrielles performantes et des fonds de capital de risque pour appuyer les entreprises en démarrage. IQ ne doit pas se considérer comme une banque d'affaires – le secteur privé en compte déjà et elles connaissent le métier. Le rôle d'IQ doit être d'agir en complémentarité avec ces forces du marché.

La fonction d'une organisation telle qu'Investissement Québec est d'accompagner les entrepreneurs dans le cycle de vie de leur entreprise et d'agir là où le marché est inefficace. Si le gouvernement a la volonté d'étendre le rôle de son bras financier, il faudra porter attention aux limites de ce rôle. Ni le gouvernement ni le secteur privé ne pourraient sortir gagnants d'une situation où les efforts de l'un et de l'autre se dédoubleraient.

Concentrer l'action d'Investissement Québec là où se trouvent les besoins

L'économie québécoise est soutenue par des organisations dont le mandat est de fournir le capital nécessaire et l'accompagnement permettant aux entreprises de croître ici et à l'étranger. Qu'il s'agisse de banques, de fonds d'investissement, de fonds de capitaux de risque privés, d'incubateurs ou encore d'organismes locaux de développement économique, cet écosystème a fait ses preuves pour répondre aux besoins des entreprises et faire croître la richesse collective.

Cependant, comme dans n'importe quel marché, des imperfections existent. C'est là que le bras financier du gouvernement peut pleinement jouer son rôle de soutien. Les barrières à l'entrée, les asymétries d'information, ou encore les enjeux d'accès aux réseaux et aux capitaux en région éloignée sont tous des aléas qui justifient que l'État intervienne et soutienne les entreprises par des programmes de subventions, des crédits d'impôt ou encore des prises de participation, entre autres formes d'aide directe ou indirecte.

Le gain d'efficacité chez IQ se fera en ciblant précisément les besoins exprimés par les acteurs économiques et qui ne trouvent pas réponse dans le secteur privé. L'accompagnement de PME dans des situations où le niveau d'investissement requis est très élevé et où les rendements initiaux sont faibles, les premières étapes de l'internationalisation des PME et la mise en œuvre de politiques de stimulation sectorielle sont de bons exemples où l'intervention d'IQ pourra générer de bons résultats.

Recommandation n° 5 : Concentrer l'intervention d'Investissement Québec dans des activités complémentaires à celles déjà menées par l'écosystème d'affaires.

S'arrimer aux besoins régionaux en matière de développement économique

La transformation d'IQ l'amènera à jouer un rôle plus actif dans les régions. Ce nouveau rôle doit être guidé par une sensibilité aux réalités des différents secteurs et des différentes régions du Québec. Pour que les services offerts par IQ tiennent compte des besoins propres à chacune des régions, le cadre réglementaire devra offrir la souplesse requise pour que les actions soutenues par IQ s'arriment bien à celles développées par les acteurs du milieu.

Par exemple, dans la métropole, Montréal International (ci-après MI) assume très efficacement son rôle dans la promotion à l'étranger de Montréal à titre de place d'affaires, de même que dans l'attraction d'investissements étrangers, d'organisations internationales, de travailleurs étrangers et d'étudiants internationaux. Le succès de MI, qui a connu trois années records consécutives, n'est pas étranger à la santé de l'économie de la métropole. La Chambre recommande fortement au gouvernement d'appuyer l'élan de Montréal International. Pour y arriver, MI doit pouvoir compter sur une collaboration soutenue avec le gouvernement du Québec de même que sur un financement confirmé sur plusieurs années.

La même complémentarité d'expertise est nécessaire avec les différentes grappes industrielles, avec lesquelles MI collabore d'ailleurs étroitement. Au fil du temps, les grappes sont devenues de puissants pôles de mobilisation des acteurs du milieu, qui renforcent par la suite l'attractivité de filiales et d'investissements étrangers, ainsi que de professionnels et d'étudiants en provenance de partout dans le monde. À mesure que les acteurs impliqués approfondissaient leur collaboration, la dynamique créée par ces grappes n'a fait que se renforcer.

Les résultats sont probants : chaînes d'approvisionnement renforcées, confiance accrue des investisseurs d'ici et de l'extérieur, plus grande disponibilité du capital de risque, plus grande propension à innover, davantage d'emplois payants, rayonnement accru à l'international, etc. La présence de filiales étrangères dans ces grappes permet en plus aux entreprises d'ici d'accéder à des capitaux étrangers sans lesquels leur croissance aurait été limitée, faute de financement suffisant au pays.

Avec les grappes industrielles, les acteurs du secteur privé ont fait la démonstration qu'ils sont bien placés pour identifier de manière efficiente les besoins, défis et particularités de leur secteur. Dans ce sens, IQ aura tout intérêt à s'appuyer sur celles-ci pour définir les cibles d'attraction et adapter ses services aux besoins de chaque secteur. IQ pourra compter sur l'expertise et l'information détenue par les grappes pour déterminer les lignes d'action les plus susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à ces secteurs.

Recommandation n° 6 : S'assurer que les services offerts par Investissement Québec sont adaptés aux besoins particuliers de chaque région du Québec et de chaque secteur.

Un allié sur le terrain, un modèle à l'international

Le déploiement international d'IQ devra passer par des contacts étroits avec les acteurs déjà présents sur le terrain. Les acteurs économiques qui ont développé une expertise terrain sont ceux qui détectent le mieux les occasions ici et sur les marchés étrangers. La Chambre a pu le constater par le biais des nombreuses missions internationales qu'elle a menées. Une collaboration fluide entre les différents ordres de gouvernement, les organisations de développement économique et le secteur privé favorise la création d'un environnement propice au succès de nos entreprises sur les marchés étrangers.

Depuis 2018, la Chambre collabore d'ailleurs avec Investissement Québec et le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec à l'organisation d'une mission commerciale à la foire annuelle Hannover Messe, le plus grand salon industriel au monde. Les entreprises ayant participé à cette mission sont désormais mieux positionnées pour intégrer des solutions innovantes, favorisant du même coup leur compétitivité et leur croissance. De plus, ces entreprises ont tissé des liens d'affaires avec des entreprises allemandes, qui peuvent désormais devenir des clients, des fournisseurs et des partenaires d'affaires.

Le succès de cette initiative repose sur une approche collaborative entre instances publiques et privées et a tout intérêt à être reproduite. L'État peut maximiser l'efficacité de son soutien en fondant celui-ci sur une étroite collaboration avec les acteurs concernés. L'intervention d'Investissement Québec s'inscrit déjà en grande partie dans ce principe de collaboration et de complémentarité.

Recommandation n° 7 : Miser sur l'expertise des organismes de développement économique déjà présents sur le terrain pour détecter les besoins du milieu des affaires.

Conclusion

L'économie du Québec et de sa métropole connaît une période de croissance remarquable. La volonté du gouvernement est d'accélérer ce *momentum*. Pour y arriver, le gouvernement propose de renforcer son outil d'intervention privilégié, Investissement Québec, afin d'en faire une institution reconnue internationalement pour sa capacité de soutenir la croissance de nos entreprises et d'attirer davantage d'investissements étrangers ainsi que les meilleurs talents mondiaux.

La Chambre accueille favorablement le projet de réforme, qui apporte des réponses à plusieurs enjeux prioritaires pour ses membres. Investissement Québec pourra compter sur la présence de nombreux acteurs qui poursuivent les mêmes objectifs. La Chambre elle-même est engagée depuis plus de quarante ans auprès des entreprises désireuses de croître et d'investir de nouveaux marchés. Avec ses partenaires, elle offre notamment des services d'information aux entrepreneurs et de l'aide au démarrage d'entreprises et à l'exploitation de nouveaux marchés. Elle agit ainsi dans un écosystème constitué de nombreuses organisations ayant toutes à cœur de favoriser le succès des entreprises d'ici.

La clé du succès reposera sur la capacité d'Investissement Québec à inscrire son action en complémentarité avec celles des acteurs et structures déjà en place, et sur son agilité à adapter ses services de façon très fluide aux besoins des différents secteurs, régions, et écosystèmes d'affaires.

Synthèse des recommandations

Recommandation n° 1 : Faire de la mesure de l'amélioration de la productivité des entreprises québécoises l'élément central de l'évaluation de la performance du nouvel Investissement Québec.

Recommandation n° 2 : S'assurer que les programmes d'appui à l'innovation d'IQ créent un cadre de financement stable, prévisible et simple à comprendre pour les PME innovantes et en mesurer l'efficacité chaque année pour y apporter les correctifs jugés nécessaires.

Recommandation n° 3 : Donner à IQ international le mandat d'assumer un leadership auprès des partenaires qui travaillent à accroître les exportations et se doter d'objectifs ambitieux en matière d'internationalisation de nos PME.

Recommandation n° 4 : Viser à faire d'Investissement Québec un leader mondial reconnu et lui accorder les ressources et l'autonomie nécessaires pour y parvenir.

Recommandation n° 5 : Concentrer l'intervention d'Investissement Québec dans des activités complémentaires à celles déjà menées par l'écosystème d'affaires.

Recommandation n° 6 : S'assurer que les services offerts par Investissement Québec sont adaptés aux besoins particuliers de chaque région du Québec et de chaque secteur.

Recommandation n° 7 : Miser sur l'expertise terrain des organismes de développement économique déjà présents sur le terrain pour détecter les besoins du milieu des affaires.